

Vous souhaitez exprimer votre avis ?



Devenez membre du comité des usagers de la MDPH Alsace !

CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE 2025

La Maison des personnes handicapées Alsace (MDPH) met en place son comité des usagers.

Le comité des usagers, c'est quoi ?

C'est un espace de dialogue entre la MDPH et ses usagers.

Le comité est composé de :

- > Personnes en situation de handicap
- > Proches aidants
- > Parents d'enfants en situation de handicap

Ce comité consultatif **compte 30 membres** sélectionnés **pour 2 ans**, et se réunit pour faire entendre la voix des usagers.

Pourquoi rejoindre le comité ?

- > Exprimez vos idées pour améliorer l'accueil et les services rendus par la MDPH Alsace.
- > Apprenez à mieux connaître vos droits, le fonctionnement de la MDPH Alsace et les dispositifs d'accompagnement existants.
- > Contribuez concrètement à faire évoluer les pratiques au service de toutes et tous.

Comment faire pour participer ?

- ➔ Dans les accueils de la MDPH Alsace
- ➔ En ligne sur alsace.eu :



Les candidatures seront sélectionnées en fonction de plusieurs critères de représentativité.

